



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

croissance

Question écrite n° 68311

### Texte de la question

M. Michel Raison prie M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer, année par année, les chiffres et les taux de chômage français, au sens du Bureau international du travail, de 1996 à 2004. Par ailleurs, il le remercie de rappeler le taux de croissance, année par année, de l'économie française de 1996 à 2004. Enfin, il souhaiterait connaître l'estimation du nombre de créations d'emploi par point de croissance.

### Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous fournit le nombre de chômeurs et le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), ainsi que le taux de croissance annuel du produit intérieur brut en volume, pour la France, de 1996 à 2004.

| ANNÉE | TAUX DE CHÔMAGE<br>au sens du BIT<br>(%) | NOMBRE DE CHÔMEURS<br>au sens du BIT<br>(milliers) | TAUX DE CROISSANCE<br>annuel du PIB<br>en volume<br>(%) |
|-------|------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1996  | 12,1                                     | 3 083                                              | 1,1                                                     |
| 1997  | 12,1                                     | 3 107                                              | 2,4                                                     |
| 1998  | 11,5                                     | 2 989                                              | 3,6                                                     |
| 1999  | 10,8                                     | 2 833                                              | 3,3                                                     |
| 2000  | 9,5                                      | 2 504                                              | 4,1                                                     |
| 2001  | 8,7                                      | 2 325                                              | 2,1                                                     |
| 2002  | 9,1                                      | 2 448                                              | 1,2                                                     |
| 2003  | 9,8                                      | 2 664                                              | 0,8                                                     |
| 2004  | 10,0                                     | 2 727                                              | 2,3                                                     |

Source : Comptabilité nationale en base 2000 - INSEE. Chiffrer le nombre d'emplois créés par point de croissance est plus délicat car la relation entre croissance et emploi n'est qu'approximative et assez instable. En toute rigueur, il faut d'ailleurs distinguer deux concepts. 1. - Le seuil de création d'emplois ; la croissance ne crée pas d'emploi tant qu'elle reste en dessous de ce seuil. 2. Le seuil est égal au taux de croissance de la

productivité ; le nombre d'emplois créés par point de croissance au-delà de ce seuil. Le premier élément varie fortement au cours du temps. Le taux de croissance de la productivité par personne employée a été de 2,2 % entre 1980 et 1990, puis il a chuté à 1,3 % entre 1990 et 1995 et à 1 % de 1995 à 2003, ce phénomène s'expliquant principalement par les politiques d'enrichissement de la croissance en emploi. La fin de ces politiques devrait conduire à la remontée de ce seuil, mais il est trop tôt pour indiquer à quel niveau il pourrait se stabiliser. Le second élément est un peu plus stable : chaque point de croissance au-delà du seuil de création d'emploi permet de créer de l'ordre de 100 000 à 150 000 emplois. Mais il ne s'agit que d'un ordre de grandeur qui reste lui aussi assez imprécis.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Raison](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68311

**Rubrique :** Politique économique

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 28 juin 2005, page 6362

**Réponse publiée le :** 6 septembre 2005, page 8358